



Juin 2012

**SOYONS NOMBREUX A REFUSER
LES PRESSIONS DES ORDRES PROFESSIONNELS (INFIRMIER-
KINE-PODOLOGUE) QUI LANCENT UNE NOUVELLE CAMPAGNE
D'ADHESION ET DE COTISATIONS**

Ils tentent ainsi de s'imposer malgré l'opposition des professionnels et de nous contraindre à payer. Démonstrons-leur qu'ils ne pourront survivre si les professionnels ne l'acceptent pas.

**Bravo et félicitation, notre soutien est entier
aux infirmières et infirmiers, aux kinés, aux podologues qui refusent l'ordre :
TENEZ BON**

Combien parmi vous ont été contraints et forcés d'adhérer à l'ordre par les employeurs qui en ont fait une condition d'embauche ? Que cessent les injonctions des directeurs d'instituts de formation et des DRH et direction des soins qui préconisent fortement l'adhésion à un ordre professionnel en faisant de l'inscription un préalable au recrutement.

Ensemble, réaffirmons haut et fort que nous refusons de payer pour travailler.

Ensemble réaffirmons que nous n'avons nul besoin d'une structure ordinale.

Ensemble soyons encore plus nombreux à nous opposer aux ordres professionnels paramédicaux. Les récentes positions de la ministre indiquent ne pas mettre « hors la loi » une infirmière non adhérente à l'ordre départemental infirmier.

Notre nombre, notre conviction, notre détermination finiront par l'emporter.

Le 6 juin, le ministère a annoncé une circulaire intermédiaire qui réduirait l'adhésion à l'ordre infirmier possible que pour les IDE libéraux.

N'hésitez pas à vous rapprocher des syndicats en cas de besoin.

Et n'oubliez pas d'envoyer la carte postale intersyndicale au Président de République !

ENSEMBLE TOUS UNIS POUR DIRE NON AUX ORDRES !!



**Ne répondez pas aux relances ! Un seul mot d'ordre : POUBELLE !
NI INSCRIPTION, NI COTISATION**

Juin 2012